

La Feuille du Bois

Journal municipal d'informations - Octobre 2010 - n°63

www.la-ville-du-bois.fr



La rentrée pour tous



Ville jumelée
avec Tirschenreuth



Édito

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Au moment où vous découvrirez cette revue, la rentrée scolaire, ainsi que la reprise de nos activités seront effectives. Le calendrier scolaire, rythme notre vie familiale, ainsi que beaucoup de nos activités professionnelles et associatives.

La rentrée scolaire donc, priorité oblige, s'est bien déroulée. Les effectifs sont néanmoins importants, sans bouleversements majeurs, j'entends par là sans ouverture de classe. Elèves et enseignants ont retrouvé leurs locaux, nettoyés de fond en comble au minimum et rénovés pour d'autres. Les services techniques - comme dans toutes les communes de France et de Navarre -, ont mis à profit ces 2 mois de vacances, pour réaliser un grand nombre de travaux, en particulier dans les écoles et aussi dans la ville. La rubrique travaux de ce magazine trimestriel

vous en donnera un aperçu. D'autres travaux prévus au budget municipal et concernant la voirie et l'éclairage public seront réalisés d'ici la fin de l'année.

La rentrée est aussi pour les élus, le symbole de la reprise des activités municipales, ainsi que celui de la poursuite des projets pour notre ville. Je citerai par exemple, la requalification de la RN 20, avec la définition des nouvelles emprises et de ses impacts sur notre Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, ainsi que sur les programmes de logements aidés, intégrés au sein de cette requalification à la fois urbaine, sociale, économique, environnementale...

Je citerai aussi la poursuite de l'étude d'aménagement du secteur des Bartelottes, comprenant une trentaine de logements aidés, une école primaire ainsi qu'un gymnase. Nous venons juste de prendre connaissance des premières esquisses du concours d'architecture concernant la partie publique de cette opération. La réalisation de ces équipements publics nécessite l'obtention de subventions, que nous pensons obtenir consécutivement au dépôt d'un dossier de contrat régional et

départemental. Nous travaillons actuellement à la réalisation de celui-ci. Il doit être terminé en début d'année prochaine. Le montant des subventions attendues représentera environ 25 % du coût total de ces opérations, estimé à environ 6 millions d'euros.

Il y a aussi d'autres projets en cours de réalisation, ou en phase de l'être, tels l'agrandissement de l'Escale, l'extension de la ferme de La Croix Saint Jacques. Enfin, d'autres sont en gestation comme le réaménagement du cimetière et l'agrandissement de la mairie où il y a nécessité de récupérer de l'espace vital, notamment pour accueillir le public dans de bonnes conditions.

Tous ces projets contribuent à la transformation de notre ville et anticipent son évolution et répondent au fur et à mesure aux manques constatés et/ou aux nouveaux besoins.

Je vous souhaite, Madame, Mademoiselle, Monsieur, une agréable lecture de cette revue dont le but est de vous informer au mieux.

Cordialement, votre maire, Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	Page 3
"Ce qui s'est passé à la Ville du Bois"	
Dossier	Page 8
A nouvelle rentrée, nouveaux projets	
Décisions du Conseil municipal	Page 13
Europ'Essonne	Page 16
Urbanisme & Travaux	Page 18
Petite enfance	Page 22
Social	Page 24
Prévention & Sécurité	Page 25
Jeunesse	Page 25
Environnement & Cadre de vie	Page 26
Culture et sports	Page 27
Associations	Page 29
Vie locale	Page 32
Informations générales	Page 33
Rendez-vous	Page 36
Fil de la vie	Page 36

La Feuille du Bois
Journal municipal d'informations trimestriel
Tirage : 3 100 exemplaires

Editeur

Mairie de La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49
www.la-ville-du-bois.fr
Directeur de publication : Jean-Pierre Meur
Co-directrice : Régine Donneger
Rédactrice : Sylvie Macquet
Photos : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs
Conception/impression : Rouget Communication
(2 rue Edison, 91620 Nozay)

Contact

Service Communication
Tél. : 01 64 49 55 38
communication@la-ville-du-bois.fr

Portes ouvertes pour le "Plessis"



Deux journées "portes ouvertes" en avril et mai ont permis de présenter aux Urbisylvains la future "résidence du Plessis", rue du Grand Noyer.

Foulées de La Ville du Bois



Rendez-vous incontournable d'avril : les "Foulées", qui rassemblent sportifs et amateurs de retrouvailles.

Souvenir des déportés



Face au monument aux morts, le maire rappelle les souffrances endurées par les victimes civiles et militaires de la déportation.

Victoire de 1945



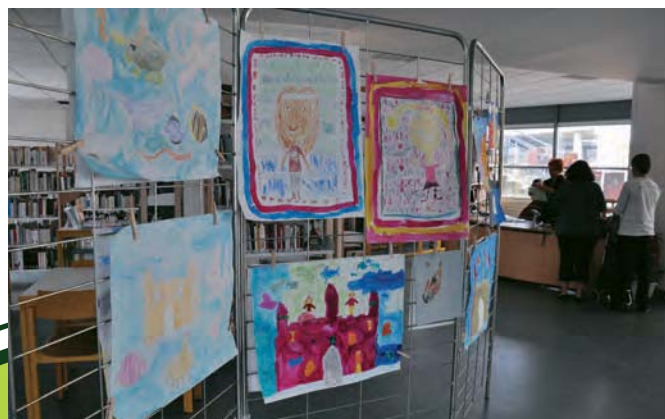
Au cimetière, le lever des couleurs par les Cadets initie la cérémonie commémorative qui a réuni ce 8 mai Urbisylvains et officiels.

Essonne verte, Essonne propre



En mai, de fidèles citoyens urbisylvains œuvrent pour la propreté dans les bois.

Exposition Regard



Les premiers jours de juin, l'association Regard expose ses travaux à la bibliothèque.



Fête des voisins



La soirée avec caricaturiste, animations improvisées, jeux en bois anciens etc, a été très appréciée par les convives venus nombreux, ce 28 mai.

Fête de la peinture rapide



Le temps n'est pas de la partie ce 6 juin, mais il n'a pas empêché les plus motivés de rendre "leur copie". Rendez-vous le 7 novembre pour la finale, à La Ville du Bois !

Gala de musique et de danse



L'école de musique et de danse tient son gala annuel, les 12 et 13 juin.



Fête des écoles



Samedi 19 juin, les trois écoles publiques de la ville sortent les couleurs. Elles se retrouvent à Marie-Curie (pour les tout-petits) puis à Ambroise-Paré (pour tous).



Kermesse à Notre Dame



Les enfants de l'école Notre Dame dansent avec les bulles, dimanche 20 juin.

Appel du 18 Juin



Devant la mairie pavoisée, le maire lit l'appel du Général de Gaulle exhortant les Français à la résistance.

Fête de la musique



Jazz, pop, blues... étaient au rendez-vous, ce 21 juin.

Soirée du Micado



Pour fêter la fin de l'année, jeunes, parents, professionnels du Micado et élus se retrouvent autour d'un barbecue le 25 juin.

Critérium du jeune conducteur



Chaque année en juin, les CM1 et CM2 participent au "Critérium du jeune conducteur". Epreuves théoriques et pratiques se succèdent.



Au volant, l'heureux finaliste.

Journée de plein air



Malgré un soleil de plomb, la première édition de la balle aux prisonniers a eu lieu, associée cette année au football club. Rendez-vous en juin 2011.

Fêtes de la petite enfance



La crèche aux couleurs du Maghreb (photo), le goûter de l'accueil parents-enfants, le RAM en pique-nique : les structures petite enfance fêtent l'été !

Prévention routière à Notre Dame



A l'initiative de la gendarmerie, les CE1 et CE2 de l'école Notre Dame ont été sensibilisés à la sécurité routière. Ici, en juin, la remise officielle de leur "permis piéton".

Libération de La Ville du Bois



Dans la ville encore en vacances en cette fin d'août, le parvis de la mairie accueille le souvenir d'une journée qui vit la fin de 4 années d'occupation nazie.

Saint-Fiacre

Après la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice musical et la soirée dansante sont particulièrement appréciés. Le lendemain, dimanche 29 août, nombreux temps forts : inauguration, stands d'artisanat, animaux, structures gonflables, échassiers, parcours en véhicule de toute sorte pour les enfants, et bien sûr... tour de ville en fiacre avec explications historiques.



A nouvelle rentrée, nouveaux projets



Il y a déjà un mois que les enfants ont repris le chemin de l'école, et les adultes celui de leurs activités professionnelles. Que sera cette nouvelle année, quels rendez-vous nous réuniront, quels projets nous mobiliseront ? Tour d'horizon des nouveautés en matière d'école, d'urbanisme, de vie sociale, pour l'année scolaire en cours.

La rentrée de nos enfants

Si l'année 2008-2009 avait démarré sur un rythme nouveau pour les écoliers, avec la suppression du samedi matin et l'instauration des heures de soutien, les mois qui arrivent seront ceux de la réflexion pour le gouvernement.

Nos élus nationaux ont créé une commission qui va être chargée d'étudier le rythme scolaire, d'apporter d'éventuelles améliorations. Si changements il y a, ils ne devraient voir le jour qu'à la rentrée 2013.

En attendant, l'année poursuivra dans la continuité, avec quelques rendez-vous importants. En effet, les enfants seront sollicités à l'occasion d'événements :

- en décembre, participation aux actions du Téléthon ;
- au printemps 2011, sensibilisation à la biodiversité du bois de la Turaude, avec le CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France), pour les classes du cycle 3 (du CE2 au CM2) ;
- en juin, le "critérium du jeune conducteur", opération de prévention sécurité routière (pour les CM1-CM2) ;
- en juin, fête des écoles.

Entre février et juin, des classes transplantées seront organisées par les enseignants.

Par ailleurs, l'école dispose de créneaux à la bibliothèque municipale (le midi et pendant les heures scolaires), pour assurer un accompagnement à la lecture et, pour les plus grands, aux exposés.

Les équipes pédagogiques



Ecole maternelle Marie Curie

176 élèves, 6 classes.

Directrice : Marie-Laurence Merckel (suppléée par Stéphanie Blanchet).

Comme l'an passé, cette équipe enseignante est assistée de 5 agents communaux qui contribuent à l'accueil des enfants, à l'organisation des ateliers scolaires et à l'entretien des locaux.



Ecole élémentaire Ambroise Paré

403 élèves, 16 classes.

Directrice : Michèle Chamdru (suppléée par Fabien Loyer).



Ecole des Renondaines

158 élèves, 6 classes.

Directrice : Audrey David.

Cette équipe enseignante est assistée de 3 agents communaux qui contribuent à l'accueil des enfants d'âge maternel, à l'organisation des ateliers scolaires et à l'entretien des locaux.

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Equipe : M^{me} Pujol, M^{me} Mary, M^{me} Tardieu, M. Pré.

Le RASED a pour mission de fournir une aide spécialisée à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes. Il comprend des enseignants spécialisés et un psychologue scolaire.

L'aide personnalisée

A l'initiative de l'enseignant, une famille peut être sollicitée pour qu'un enfant participe au soutien d'aide personnalisée, organisé sur la pause méridienne. Ce soutien vise à renforcer les apprentissages de l'enfant, à combler certaines lacunes. Assuré par les enseignants et soumis à l'accord des parents, il se déroule en petits groupes (30 mn).

Des intervenants dans les écoles

Les trois écoles ont la chance de disposer de deux intervenants, dont la mission est d'accompagner les enseignants dans les domaines sportif et musical, en lien avec le programme de l'Education Nationale. Agréés par l'Education Nationale, ils sont mis à la disposition des écoles par la commune :

- Thierry Soraruf : intervenant sportif (20 heures hebdomadaires) ;
- Anne Kastelik : intervenante musique dans les 3 écoles (12 heures hebdomadaires).

Les élections de parents d'élèves

Comme chaque année, les parents sont invités à surveiller le cahier de correspondance car ils devront, le 15 octobre, élire les représentants de parents d'élèves. Une bonne mobilisation à l'élection assurera une meilleure représentation des parents d'élève, pour mieux se faire entendre, notamment lors des conseils d'école.

Les accueils de loisirs

Trois structures accueillent les enfants avant et après l'école. Ils sont dirigés par :

- Benjamin Thoveron à la ferme de la Croix Saint Jacques ;
- Céline Hergault dans le centre ville ;
- Adeline Coulloux aux Renondaines.

Les accueils de loisirs ont démarré leurs projets et activités autour du nouveau thème de l'année : "Il était une fois...". Tout en se promenant dans le temps, les enfants pratiqueront de nombreuses activités, sorties et surprises qui leur permettront de voyager, de découvrir les cultures ou l'histoire du monde et d'éveiller leur imagination.

Les enfants participeront à certains événements de la ville, notamment le Téléthon en décembre, et Bineau au printemps. En outre, ils bénéficieront d'un séjour hiver, d'un séjour printemps et de trois séjours en juillet.





Les vacances scolaires

La Ville du Bois, comme toute la région parisienne et l'académie de Bordeaux, est située en zone C.

- **Vacances de la Toussaint** : du samedi 23 octobre au mercredi 3 novembre inclus
- **Vacances de Noël** : du samedi 18 décembre au dimanche 2 janvier 2011 inclus
- **Vacances d'hiver** : du samedi 26 février au dimanche 13 mars inclus
- **Vacances de printemps** : du samedi 23 avril au dimanche 8 mai inclus

Toutes les zones se retrouvent en vacances aux mêmes dates à la Toussaint et à Noël. En revanche, chaque année, l'ordre des zones change pour celles d'hiver et de printemps. Cette année, la zone C démarrera les vacances et aura une semaine commune avec la zone B (académies de Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg). A savoir que la zone A est constituée des académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

L'histoire des vacances

En 1939, dix semaines de congés sont accordées en été pour exaucer les vœux des populations paysannes. Car la moisson et les vendanges s'étalaient d'août à la fin septembre et exigeaient la présence de nombreux bras, dont ceux des adolescents scolarisés.

A partir de 1955, avec l'aisance économique accompagnant "les trente glorieuses", de très nombreuses familles salariées partent régulièrement en vacances dès le 1^{er} juillet. Ainsi, "les grandes vacances" devenues "les vacances d'été" vont être amoindries (2 semaines de moins) au profit des vacances de la Toussaint, 10 jours accordés fin octobre, et d'hiver, 2 semaines réparties entre février et mars suivant les académies. Les deux semaines de vacances de septembre disparaissent définitivement avec l'extinction de la petite paysannerie française.

A partir de l'année scolaire 1964-1965, la France métropolitaine a été divisée en deux, trois ou plusieurs zones. Le principal intérêt de ce découpage est lié principalement à l'engorgement pendant les vacances scolaires de certaines destinations, notamment à la saison du ski.

Les travaux de l'été dans les écoles

Si les écoles sont fermées en été aux élèves et enseignants, il n'en reste pas moins que l'activité y est soutenue. Car l'été est la période idéale pour réaliser des travaux, plus ou moins importants. C'est chose faite dans toutes les écoles :



École Marie Curie

- deux classes, la salle des maîtres et la dernière partie du dortoir de Marie Curie, disposent de nouvelles fenêtres,

et certaines menuiseries ont été remplacées dans deux classes, ainsi que dans la salle des maîtres ;

- les fenêtres de 4 classes (maternelles et CP), de la bibliothèque et de 2 locaux ont également été changées aux Renondaines ;
- enfin, à Ambroise Paré, on a procédé à la sécurisation du portail de l'entrée principale (avec clenche électrique et interphone).

Les enseignants se sont montrés satisfaits, cette année, en retrouvant leurs classes en bon état, suite aux nombreux "petits" travaux réalisés par les services Techniques.



École des Renondaines

Un élu à l'écoute des familles

Frédéric Delattre, maire-adjoint chargé du secteur éducatif, vous reçoit le mardi soir sur rendez-vous. Contacter le service Educatif.

Renseignements

Service Educatif
11 rue du Grand Noyer
01 69 49 59 45 - scolaire.vdb@wanadoo.fr

Urbanisme et logements

La révision de l'urbanisme

La ville mène actuellement une réflexion importante qui va donner lieu au Plan Local d'Urbanisme. En effet, la modification de l'actuel Plan d'Occupation des Sols doit aboutir à un nouveau document, qui concernera principalement les abords de la RN 20. Cela permettra, à terme, la transformation de la RN 20 en boulevard urbain, assurant ainsi la desserte de cette frange bâtie, et la construction de nouveaux logements (lire en page 18).

Un nouveau quartier : les Bartellotes

Dans les prochaines années, une nouvelle école, un nouvel équipement sportif et de nouveaux logements, dont certains aidés, verront le jour. Ils seront implantés dans le quartier des Bartellotes (nord-ouest de la commune).

Des logements sociaux supplémentaires



- 12 des 26 nouveaux logements aidés voie des Postes sont en cours de livraison. La construction est bien entamée pour les 14 autres.
- Un lotissement à l'angle de la voie du 8 Mai 1945 et de la rue du Grand Noyer, "Résidence Plessis", va voir le jour. 20 logements T4 vont être créés : 8 logements aidés et 12 en accession à la propriété. Ces derniers sont accessibles dans le cadre du "Pass foncier", dispositif destiné aux revenus moyens, répondant à plusieurs critères d'attribution. Ils devraient être construits au printemps 2012.
- A plus long terme, des programmes de logements, dont la moitié seront aidés, vont être réalisés aux abords de la RN 20, dans le cadre du PLU.

Vie sociale

Les associations

La Ville du Bois est riche de plus de 50 associations. Deux nouvelles viennent de voir le jour : "Mozaïq" et "Les mains ensemble" visent toutes deux à mettre en valeur la richesse des différentes cultures à La Ville du Bois. "Mozaïq" organisera une journée de la diversité en 2011. Au travers d'un mini salon le samedi 11 décembre 2010, "Les mains ensemble" cherchera à sensibiliser la population sur des sujets tels que le civisme, la démocratie ou le respect. De nouvelles initiatives à suivre de près !

Manifestations de l'année

Les Urbisylvains pourront toujours profiter des nombreuses manifestations organisées sur la ville, souvent le week-end. Deux nouveautés cependant cette année :

- la finale de la peinture rapide, pour la première fois à La Ville du Bois, le dimanche 7 novembre (lire en page 28) ;
- les 10 ans du jumelage avec Tirschenreuth, en Allemagne, qui seront organisés par l'association Ecri en juin.

De nouveaux services à la population

En matière sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale reçoit la population dans de meilleures conditions. Les lieux ont subi une réfection complète : isolation, éclairage, murs et sols ont été refaits. Désormais, le point emploi se situe au rez-de-chaussée, pour une meilleure accessibilité. Le premier étage a également été partiellement réaménagé.



En matière culturelle

La bibliothèque

La bibliothèque réitère ses temps d'animation, et notamment :

- l'Heure du Conte, une fois par mois ;
- l'accueil d'enfants encadrés par un animateur de la ville, le mardi midi.

En outre, elle accueille les enseignants et leur classe, sur rendez-vous, en dehors des créneaux horaires réservés au grand public.



L'école de musique

L'école de musique et de danse de La Ville du Bois s'enrichit de deux nouveaux professeurs.

Jean Chaudron, guitariste et bassiste, professeur et concertiste reconnu, sera le nouveau professeur de guitare électrique - mais aussi, ce qui est nouveau, de basse électrique ou acoustique. Sachant manier tous les styles (folk, rock, jazz, pop...), il proposera aux élèves de tout âge des cours adaptés à leurs envies musicales. Bien sûr, dans le cadre d'un travail pédagogique pluridisciplinaire, les élèves pourront avoir accès à des ateliers.

Anne Kastelik sera, dans le cadre du partenariat entre les écoles et l'école de musique, la nouvelle intervenante en milieu scolaire, mais aussi le professeur d'éveil musical. Etant aussi chef de chœur, la création d'une chorale est à l'étude.

Frank Weisz, pianiste de musiques actuelles, continuera de proposer la découverte de la musique moderne, à travers le piano, en direction des jeunes et des adultes.

Pour la jeunesse

Si les activités pour les jeunes se poursuivent dans la continuité (lire en page 25), il y a du changement au niveau de l'équipe. Avec la nomination de Marie-Claude Mortier, élue référente du secteur Jeunesse, l'organisation a également changé. L'équipe du Micado, toujours dirigée par Wilfried Hamon, dépend maintenant de Karine Maccarone qui gère désormais la Culture, le Sport, la Jeunesse et la Vie associative. Quelques changements risquent d'avoir lieu dans l'année.

Pour la petite enfance



La petite enfance poursuit sur le même rythme que les années précédentes, avec le spectacle de Noël le 10 décembre, le traditionnel carnaval en mars et la journée

petite enfance en mai. Le Relais Assistantes Maternelles innove avec un projet autour de l'éveil musical, toute l'année scolaire (lire en page 22).

Vous informer

La refonte de www.la-ville-du-bois.fr était devenue nécessaire ! La mise en ligne du nouveau site, prévue fin octobre, permettra aux internautes de trouver l'information plus facilement et de naviguer avec plus d'aisance.

Le site prévoit de nombreuses innovations : un plan avec de nombreuses indications dont les manifestations et les travaux en cours, la consultation de la dernière Feuille du Bois "comme si on l'avait dans les mains", des petites annonces, des rubriques plus fournies. Les actualités seront mises en valeur, beaucoup plus accessibles. Et toujours, on trouvera l'agenda, la newsletter, l'accès au catalogue de la bibliothèque etc.

Rendez-vous à la fin du mois pour découvrir le nouveau site de votre ville !

De nouveaux élus à votre service

Depuis la fin de l'année scolaire précédente, quelques élus ont pris de nouvelles fonctions dans l'équipe municipale. Ainsi :

- Marcel Brun, 1^{er} maire-adjoint, assure la délégation Finances et Transports en remplacement de William Gautherin, qui reste conseiller municipal ;
- Marie-Claude Mortier, 8^e maire-adjoint, gère désormais le secteur de la Jeunesse et du Sport, en remplacement d'Hélène Jacquet qui a démissionné de son statut d'élue ;
- José Vinales, maire-adjoint délégué aux nouvelles technologies, gère en plus les cérémonies officielles et intervient sur des questions de méthodologie, dans tous les domaines ;
- la communication dépend désormais directement du maire ;
- Jacky Carré devient conseiller municipal délégué à l'urbanisme social.

Pour prendre rendez-vous avec vos élus, contacter le secrétariat du Maire au 01 64 49 59 40.



Les comptes rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage officiel en mairie et sur les panneaux du mobilier urbain. Ils sont également téléchargeables sur le site internet de la ville www.la-ville-du-bois.fr (rubrique Marchés publics / Délibérations).

Conseil municipal du 15 avril

Aide à l'accès social à la propriété

Opération sociale appelée "résidence du Plessis" située à l'angle voie du 8 Mai 1945 et rue du Grande Noyer. Convention entre le Crédit Foncier et la commune de La Ville du Bois. Autorisation donnée au Maire de signer la convention d'aide communale à l'accès social à la propriété.



Organisation de classes de découverte par l'école des Renondaines

Le conseil municipal autorise la création d'une classe transplantée à Thoureil (49) du 24 au 25 juin 2010, et fixe le montant total des dépenses prévisionnelles à 3 358,20 € et la participation demandée aux familles à 75 € par enfant payable en deux fois. Le conseil municipal autorise le maire à signer tout document devant intervenir entre la commune de La Ville du Bois et les sociétés Oval et SNCF.

Conseil municipal du 10 juin

Opération de mise en séparatif de l'assainissement sur la RN 20 : convention de constitution et de fonctionnement du groupement de commandes devant intervenir entre les communes de Ballainvilliers, La Ville du Bois et le SIVOA.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes entre les trois parties. Il prend acte que le SIVOA (Syndicat mixte de la vallée de l'Orge aval) sera coordonnateur de ce groupement à titre gracieux et prendra en charge l'organisation et le suivi de cette mission.

Service public d'assainissement non collectif : création et transfert de la compétence au SIAHVY

Le conseil municipal transfère la compétence du contrôle des assainissements non collectifs au SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette).

Projet de "contrat global pour l'eau - contrat de bassin de l'Orge aval"

Le conseil municipal approuve le projet de "contrat global pour l'eau - contrat de bassin de l'Orge aval" à conclure entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne, les différentes communes et leurs regroupements et les partenaires locaux sur le bassin versant, et autorise le Maire à signer ledit contrat au nom de la commune.

Régulation de la quote-part de taxes foncières relative à l'acquisition du bien cadastré section AE n° 269

Le conseil municipal décide le remboursement aux consorts Bauchais, de la somme de 455,26 € correspondant à la taxe foncière pour la période du 19 mars au 31 décembre 2010.

Acquisition de la parcelle cadastrée section E n° 80 au lieu-dit "Les Vaux"

Le conseil municipal décide d'acquiescer auprès des consorts Gallais une parcelle boisée cadastrée section E n° 80, d'une superficie de 265 m², au prix de 2 € le m² soit un montant de 530,00 €.

Précision de la surface de la parcelle relative à la vente de la propriété communale 22 Vieux Chemin de Montlhéry

Le conseil municipal précise que la propriété communale située 22 Vieux Chemin de Montlhéry est cadastrée section AH n° 592 et que sa superficie est de 416 m².

Organisation de séjours été 2010 Séjour 5-8 ans

Suite à une erreur du prestataire, le séjour initialement prévu du 18 au 23 juillet 2010 a été décalé d'une semaine. Le conseil municipal décide de réor-



ganiser ce séjour selon les modalités techniques et financières suivantes : du 25 au 30 juillet 2010, pour 16 enfants de 5 à 8 ans, dans un poney club. Activités proposées : balades à poney, atelier poterie, fabrication du pain, atelier cirque, piscine surveillée... La participation des familles est fixée à 235 € par enfant (coût réel par enfant : 475,13 €).

Séjour 10-14 ans

Le conseil municipal décide d'organiser un séjour "Nature et tourisme", pour les 10-14 ans, à Lancieux (22), du 3 au 10 juillet 2010. Activités multisports regroupant les grands élémentaires et

les jeunes collégiens : voile, kayak de mer, char à voile, escalade, VTT etc. La participation des familles est fixée à 325 € par enfant (coût réel par enfant : 662,67 €).

Séjour 8-11 ans

Le conseil municipal décide d'organiser un séjour à Lacanau (33) pour les enfants de 8 à 11 ans, du 10 au 17 juillet. Activités liées à la découverte de la mer : surf, catamaran, baignades ou vélo, l'accrobranche etc. La participation des familles est fixée à 206 € par enfant (coût réel par enfant : 522,30 €).

Retrait de la commune de Leuville-sur-Orge du SIRM

Le conseil municipal accepte la demande de la commune de Leuville-sur-Orge de se retirer du SIRM et demande au Préfet de l'Essonne, de bien vouloir arrêter cette décision de retrait.

Adhésion de la communauté d'agglomération "Les portes de l'Essonne" au SIVOA

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la communauté d'agglomération Les portes de l'Essonne (CALPE) au SIVOA (Syndicat mixte de la vallée de l'Orge aval).

Conseil municipal du 29 juin

Election d'un nouvel adjoint au maire

Compte-tenu de la démission de William Gautherin de son mandat de 1^{er} maire-adjoint, le conseil municipal décide que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, soit le poste de 1^{er} adjoint.

Election du 1^{er} adjoint au maire

Marcel Brun est élu en qualité de 1^{er} adjoint au maire, chargé des finances et des transports.

Election du 8^e adjoint au maire

Devant la démission d'Hélène Jacquet au poste de 7^e adjoint, le conseil municipal proclame l'élection de Marie-Claude Mortier en qualité de 8^e adjoint, chargée de la jeunesse et des sports.

Indemnités allouées aux élus locaux titulaires d'une délégation

Le conseil municipal décide de fixer l'enveloppe annuelle des indemnités maximales allouées aux élus locaux titulaires d'une délégation de fonction.

Commission municipales : modifications

Le conseil municipal décide de modifier la liste des membres des commis-

sions municipales comme suit :

1 - Finances

Jean-Pierre Meur, Marcel Brun, Jacky Carré, Jean-Luc Lablanche, Jean-Paul Le Duigou, Francis Billard, Mohamed Ossen, Patrick Guymard, Céline Pascoal.

2 - Solidarité en direction des familles et de la petite enfance

Jean-Pierre Meur, Anne Berchon, Frédéric Delattre, Monique Violes, Eliane Ciret, Annie Perez, Noëlle Michard, Marie-Madeleine Prével, Nicole Lebon, Véronique Pujol, Jean-Paul Mirotès.

3 - Culture manifestations - échange européen

Jean-Pierre Meur, Martine Peureux, Anne Berchon, Marie-Madeleine Prével, Maurice Bourdy, Francis Billard, Christelle Derchain, Marie-Claude Mortier, Mohamed Ossen, Micheline Gesbert, Siégelinde Boch.

4 - Secteur éducatif (scolaire et accueil de loisirs)

Jean-Pierre Meur, Frédéric Delattre, Noëlle Michard, Nathalie Onillon, Monique Violes, Eliane Ciret, Micheline Gesbert, Céline Pascoal.

5 - Cadre de vie, sécurité et civisme

Jean-Pierre Meur, Monique Violes, Maurice Bourdy, Jean-Luc Lablanche,

Jacky Carré, Nicole Lebon, Mohamed Ossen, Christelle Derchain, José Violes, Véronique Pujol, Jean-Paul Mirotès.

6 - Communication, information et nouvelles technologies

Jean-Pierre Meur, José Violes, Jacky Carré, Monique Violes, Frédéric Delattre, Maurice Bourdy, Véronique Pujol, Jean-Paul Mirotès.

7 - Jeunesse et sports

Jean-Pierre Meur, Marie-Claude Mortier, Frédéric Delattre, Monique Violes, Anne Berchon, Jean-Luc Lablanche, Martine Peureux, Maurice Bourdy, Christelle Derchain, Patrick Guymard, Céline Pascoal.

8 - Travaux, urbanisme et sécurité bâtiments

Jean-Pierre Meur, Michel Charlot, Anne Berchon, José Violes, Jean-Paul Le Duigou, Jacky Carré, Marcel Brun, Francis Billard, Maurice Bourdy, Monique Violes, Frédéric Delattre, Mohamed Ossen, Patrick Guymard, Jean-Paul Mirotès.

Désignation d'un délégué à la communauté d'agglomération Europ'Essonne

Le conseil municipal désigne José Violes délégué pour siéger au sein du conseil communautaire d'Europ'Essonne.

Commission locale d'évaluation des transferts de charges - Désignation d'un représentant

Le conseil municipal désigne Marcel Brun, représentant titulaire au sein de la CLECT.

Avis de la commune sur le projet arrêté de programme local de l'habitat d'Europ'Essonne

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat élaboré par Europ'Essonne, sous réserve de quelques modifications portant sur le nombre de logements.

Désignation d'un délégué titulaire au SIRM

Le conseil municipal désigne Jean-Pierre Meur, délégué titulaire pour siéger au sein du comité syndical du SIRM (Syndicat intercommunal de la région de Montlhéry).

Adhésion des communes d'Avrainville et de Guibeville au SIVOA

Le conseil municipal approuve l'adhésion de ces communes au SIVOA (Syndicat mixte de la vallée de l'Orge Aval).

Taxe locale sur la publicité extérieure : instauration

Le conseil municipal décide d'instaurer la taxe locale sur la publicité extérieure qui, en application de l'article L. 2333-16 A du code général des collectivités territoriales, se substitue à la taxe sur les emplacements publicitaires fixes.

Taxe locale sur la publicité extérieure : modalités d'application et tarifs

Le conseil municipal décide de retenir la modalité de recouvrement "au fil de l'eau".

Rapport annuel 2009 service public de l'assainissement - Compte-rendu annuel et résultat d'exploitation

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel et du compte annuel de résultat de l'exploitation 2009 établi par la société Lyonnaise des Eaux pour le service assainissement.

Réactualisation des tarifs des services publics

Le conseil municipal décide d'augmenter de 1 % les tarifs :

- du restaurant scolaire,
- de l'accueil aux centres de loisirs (études dirigées, pré et post scolaire, ½ journée, journée + repas),
- de l'école de musique et de danse.

Convention d'investissement d'aide financière de la Caf pour la création d'une structure d'accueil de loisirs maternel au centre ville - Avenant n° 1

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n° 1 et toute pièces afférentes.

Convention d'investissement d'aide financière de la Caf pour la création d'une halle en extension du centre de loisirs à la Croix Saint Jacques - Avenant n° 1

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n° 1 et toute pièces afférentes.

Façades de l'école Ambroise Paré : demande de subvention de l'Etat au titre de la réserve parlementaire

Le conseil municipal sollicite une subvention à Guy Malherbe, député de l'Essonne, au titre de la réserve parlementaire, ainsi qu'auprès de tout organisme ou collectivité publique, pouvant contribuer au subventionnement de ce type de travaux.

Acquisition d'un véhicule électrique : demande de subventions

Le conseil municipal autorise le maire

Fiscalité locale

Le Conseil régional et le Conseil régional ont cette année augmenté leurs taux.

Rappelons qu'entre 1995 et 2001, La Ville du Bois a diminué les taux de la fiscalité locale de 10,5 %.

Depuis 2002, ceux-ci restent stables.

à solliciter une subvention à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) au titre du financement des projets concernant des véhicules dits "propres", ainsi qu'auprès de tout organisme ou collectivité publique pouvant contribuer au subventionnement de ce type d'équipement.

Régularisation de l'emprise d'alignement Croix Saint Jacques

Le conseil municipal décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle de terrain cadastrée section AB n° 85 d'une superficie de 1 446 m² et autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, notamment l'acte notarié devant intervenir entre la commune Monsieur et les Etablissements Horticoles Georges Truffaut sise 21, rue des Pépinières à Vineuil (41350).

Régularisation de l'emprise d'alignement chemin des Clos

Le conseil municipal décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle de terrain cadastrée section AD n° 352 d'une superficie de 93 m² et de procéder à la modification du parcellaire cadastral.

Convention de partenariat avec le théâtre de Longjumeau

Le conseil municipal décide de renouveler le partenariat entre la commune et le théâtre de Longjumeau, en signant la convention. Ainsi, les Urbisylvains peuvent obtenir un tarif réduit sur tous les spectacles de la saison.



C'est quoi "l'intercommunalité" ?

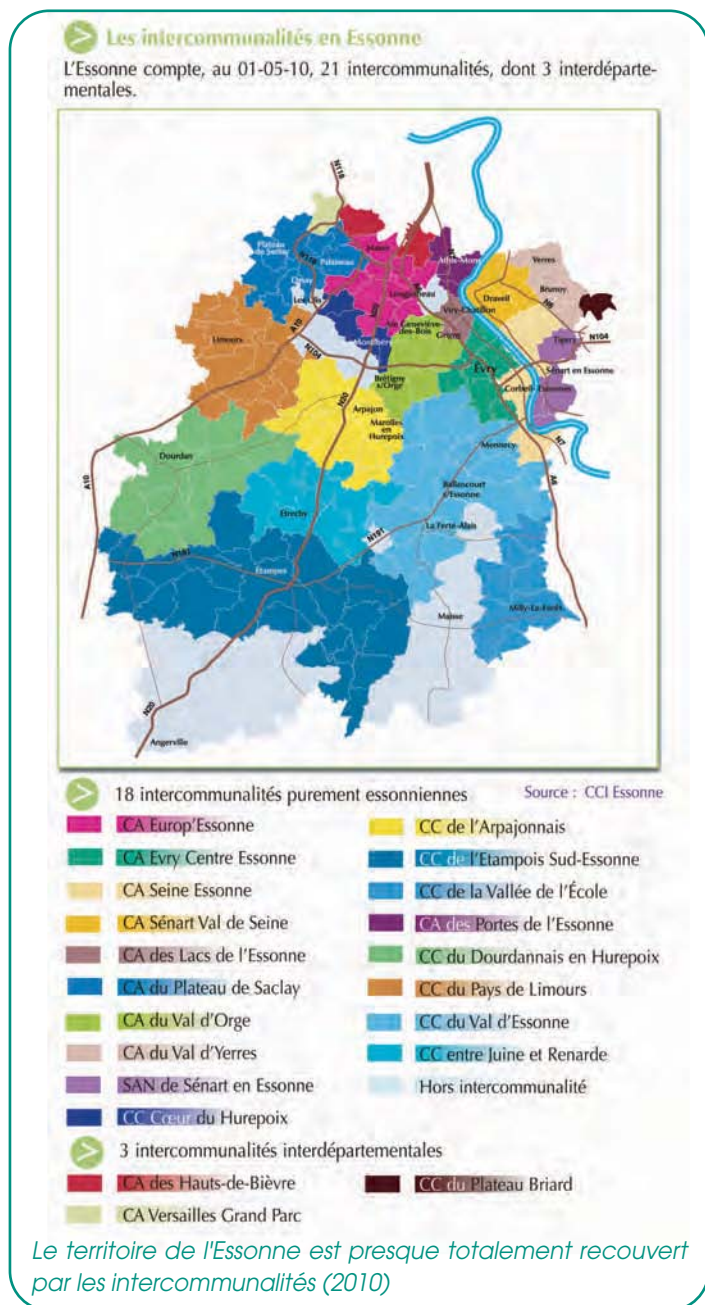
"L'union fait la force". C'est l'idée autour de laquelle s'est construite l'intercommunalité. En se regroupant, les nombreuses communes françaises assurent des prestations complètes qu'elles auraient du mal à gérer seules, que ce soit pour des raisons financières ou structurelles : ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains... L'intercommunalité leur permet d'élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

Car il faut savoir qu'en France, 32 000 communes sur 36 800 environ comptent moins de 2 000 habitants ! Représentant

à elles seules 40% des communes de l'Union européenne, elles garantissent une proximité réelle à l'action publique, mais cette fragmentation a pour contrepartie de les limiter dans leurs capacités d'intervention individuelles. Les "communautés de communes" sont nées en 1992 de la volonté des pouvoirs publics nationaux. Des lois ultérieures ont amplifié le mouvement. Aujourd'hui, la France compte plus de 180 communautés d'agglomération.

Une communauté d'agglomération doit former, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants, d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Le principe est le même pour une communauté urbaine (ensemble de plus de 500 000 habitants). La troisième intercommunalité est la communauté de communes qui regroupe des municipalités de taille plus modeste.

En 2014, sous l'impulsion de l'Etat et des réformes territoriales en projet, toutes les communes françaises devront faire partie d'une communauté de communes, d'agglomération ou urbaine.



Quid des syndicats intercommunaux ?

Les récentes intercommunalités ne doivent pas être confondues avec les anciens syndicats intercommunaux (qui n'ont rien de revendicatif !). Certains sont encore en activité, mais sont des structures plus complexes, d'une part dans leur mode de financement qui mêle redevances des communes et tarification directe des prestations aux usagers, d'autre part dans la superposition de territoires définis en fonction de leur compétence, sans tenir compte du découpage administratif.

La Ville du Bois est concernée par trois syndicats intercommunaux :

- la gestion de la piscine de Montlhéry, des équipements sportifs rattachés au collège Paul Fort de Montlhéry, des ordures ménagères, de l'électricité et du gaz est confiée au SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry) ;
- les infrastructures nécessaires au traitement des eaux usées, et l'aménagement et la réhabilitation de la vallée de l'Orge sont gérés par le SIVOA (Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval) ;
- le traitement des eaux usées, l'aménagement et la réhabilitation de la vallée de l'Yvette sont confiés au SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette).

Une maison de la création d'entreprise



Vous avez une idée, un projet professionnel ? Tout public, avec ou sans diplôme, éloigné de l'emploi ou salarié, jeune ou senior... : la Maison de la Création d'Entreprise (MCE) peut vous aider !

Depuis le début du mois de mai, les habitants des 10 communes d'Europ'Essonne peuvent profiter des nouveaux services offerts par la MCE. Située à Longjumeau, dans le Parc Nativelle, la MCE permet aux personnes souhaitant créer leur entreprise, de concrétiser leur projet.

A travers cette nouvelle structure, Europ'Essonne offre son premier service de proximité dédié à l'activité économique sur son territoire.

Sensibiliser

La conseillère en développement local, Stéphanie Cléménçon, a pour mission d'aller à votre rencontre, à travers des réunions de quartiers, dans les lycées, dans les locaux municipaux, au plus proche de vos activités, pour transmettre l'esprit d'entreprendre et l'esprit d'entreprise.

Informier

En cas d'hésitations ou d'interrogations sur les démarches à entreprendre, un guichet unique d'informations et de

conseils est là pour vous guider. La MCE propose un fonds documentaire, un accès Internet et des ateliers thématiques spécifiques.

Écouter et diagnostiquer

La MCE vous aide à faire le point sur la validité des projets. Elle a pour rôle d'identifier les capacités, les freins et les besoins pour apporter le soutien nécessaire au bon déroulement de la création de votre entreprise, en trouvant les solutions adaptées à votre projet et à vos aptitudes.

Accompagner

La conseillère vous oriente vers des spécialistes qui viennent à votre rencontre pour valider votre projet, vous conseiller sur le financement, établir un business plan, ou pour vous faire bénéficier d'une formation...

Des partenaires privilégiés tels que l'Agence pour le Développement Economique de l'Essonne (AD2E), la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Essonne (CCI), Apis Développement (pépinière d'entreprises)... effectueront des permanences à la MCE pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches avant, pendant et après la création de votre entreprise.

Renseignements :
Maison de la Création d'Entreprises
01 69 10 28 50

Informatique pour tous

Initié par Europ'Essonne, le projet "Informatique pour tous" s'inscrit dans la volonté de faciliter l'accès à l'outil informatique et de favoriser l'insertion professionnelle. Relayé par les communes, il permettra d'attribuer à certaines familles, selon un quotient préétabli par les Centres Communaux d'Action Sociale des villes, une aide de 50 € par foyer, pour l'achat d'un ordinateur de 100 à 200 €.

Les bénéficiaires se procureront ensuite directement un ordinateur auprès d'e@net* avec le bon d'achat ou lors des foires aux ordinateurs qui seront organisées dans chaque commune de l'agglomération, en moyenne 2 fois par an.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le CCAS (01 69 63 32 79).

** E@net est une entreprise d'insertion, qui recycle, reconfigure et reconditionne des*

ordinateurs usagés récoltés dans les entreprises locales. Europ'Essonne s'engage à soutenir E@net dans ses démarches de recherche auprès des sociétés présentes sur le territoire intercommunal.



Urbanisme de la ville : le diagnostic



La première phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'achève. Elle a donné lieu à la production d'un document, d'une centaine de pages, composé de textes, de données statistiques et de cartes.

En libre consultation à la mairie, ce document dresse un état des lieux de la commune et des évolutions qu'elle a connues au cours des dix dernières années. A partir de ce constat, un certain nombre d'enseignements peut être tiré.

Les principaux enseignements

La ville du Bois est restée une commune rurale jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Quelques éléments de patrimoine représentatifs de cette période méritent d'être protégés.

Au début du siècle dernier, la commune s'est spécialisée dans le maraîchage destiné à alimenter la capitale. Puis cette activité a peu à peu décliné. La Ville du Bois a vu alors se développer son rôle de petite ville d'accueil de jeunes ménages travaillant à Paris ou en petite couronne, ce qui a induit des besoins importants en équipements publics : écoles, équipements sportifs, culturels, sociaux.

L'histoire de la commune est aussi marquée par celle de la RN 20, ancienne voie royale le long de laquelle se sont ins-

tallés auberges et relais. Plus récemment, la RN 20 est devenue le support d'un développement industriel et surtout commercial.

Le territoire

Il comprend à peu près la moitié d'espace urbanisé, un tiers d'espace boisé, le reste étant constitué d'espaces verts, de jardins ou de parcs.

Le relief et la présence des bois, élément symbolique de la commune, créent des perspectives paysagères de grande qualité, visibles dans un large périmètre. Ces perspectives sur les massifs boisés méritent également d'être préservées.

Limitée jusqu'au milieu du siècle dernier au bourg et aux abords de la RN 20, l'urbanisation s'est considérablement développée à partir des années 60, sous la forme de quartiers composés de maisons individuelles avec jardin, habitat auquel les habitants sont attachés.

Le centre ville bien structuré a conservé le caractère du bourg rural d'origine mais a du mal à maintenir son rôle traditionnel de pôle de commerce, de lieu de vie et d'animation. Il pâtit d'une trop forte concentration d'équipements dans un espace restreint, il manque d'aération et d'espaces publics de qualité. Certaines emprises peu occupées pourraient accueillir ponctuellement des opé-

rations de construction de logements mais le caractère rural du village d'origine doit être conservé.

Le front bâti le long de la RN 20 doit être entièrement requalifié. Ce projet urbain devra être conçu avec une forte exigence de qualité environnementale, paysagère et architecturale. Il répondra à des objectifs de diversité de l'habitat, d'accès aux transports collectifs et aux différents services proposés par la commune.

Habitants et logements

Aujourd'hui, la ville compte environ 7 000 habitants, en augmentation modérée mais régulière. Cette croissance s'explique par des arrivées de familles nouvelles et par des naissances. La Ville du Bois est une commune attractive pour les jeunes ménages, le taux de natalité reste élevé et la population assez jeune.

La population active est importante et composée de plus en plus de classes moyennes. Une grande partie de la population active travaille à l'extérieur. Les déplacements quotidiens du matin et du soir sont donc très nombreux, avec une part prépondérante d'utilisation de la voiture.

Le parc de logements a connu une croissance régulière, avec une prédominance affirmée de la maison individuelle. Malgré les actions engagées au cours des dernières années l'offre reste insuffisante en petits logements, en appartements.

Equipements et transports

D'importants efforts ont été faits au cours des dernières années dans de nombreux domaines : les écoles, le sport, la culture... Toutefois, certains besoins restent insuffisamment pris en compte pour améliorer le niveau de service aux habitants, en particulier à l'hôtel de ville et dans les



écoles. Il faudra aussi prendre en compte les besoins induits par l'évolution de la population au cours des années à venir.

Un réseau de bus bien présent sur la RN 20 assure aussi la desserte du centre ville, mais reste insuffisant dans la plupart des quartiers. Ceci pose en particulier un problème d'accès aux gares, notamment pour les jeunes, les personnes âgées ou les personnes aux revenus modestes. Une réflexion est engagée avec le concours d'Europ'Essonne pour créer une navette sur le territoire de la commune.

Le réseau de voirie supporte une circulation automobile et des besoins en stationnement souvent excessifs par rapport à sa capacité, ce qui provoque une certaine saturation du réseau communal aux heures de pointe.

De nombreux sentiers ou passages pourraient servir de support à une trame de circulations douces reliant le centre ville, les différents quartiers et les futurs points d'arrêt du transport en commun en site propre, dont la réalisation est envisagée sur l'emprise de la RN 20.

L'environnement

Les sites de biodiversité (faune, flore) méritent une protection stricte, notamment dans les bois. Une attention particulière devra être portée aux franges des lisières de forêt qui sont des milieux fragiles, ainsi qu'à l'entretien et à la gestion des boisements (contrôle des dépôts et des occupations sauvages). La qualité des eaux de ruissellement dans le réseau naturel (l'Orge et l'Yvette) devrait être mieux surveillée.

Il y a un potentiel important pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans les quartiers existants : réduction de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables, récupération des eaux pluviales, développement des circulations douces. Les nouvelles opérations d'urbanisation, notamment le réaménagement des abords de la RN 20, seront conçues dans l'esprit d'un éco-quartier avec une prise en compte affirmée des critères environnementaux.

Les nuisances liées au trafic automobile (bruit, pollution de l'air) sur la RN 20 mais aussi dans la traversée du bourg et de certains quartiers, seront prises en compte.

Sur la base de ce constat, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, actuellement en cours d'élaboration, proposera des réponses pour maintenir et conforter les aspects positifs, mais aussi apporter des solutions aux besoins ou aux dysfonctionnements constatés. Ce projet sera présenté au public sur des panneaux qui seront prochainement exposés en mairie.

Renseignements : service Urbanisme, 01 64 49 56 80

Le point sur les travaux

Les réalisations

Voirie

- 1 - Réfection de la chaussée rue Emile Orriols.
- 2 - Réfection de la chaussée rue des Cailleboudes.
- 3 - Réfection de la voie d'accès vers la RN 20, avant rétrocession à la commune par les enseignes Carrefour et Truffaut qui en ont assuré le financement, suite à la demande de la mairie.
- 4 - Le réaménagement de la rue de Gaillard avec "zone 30" est quasiment terminé.
- 5 - Nouveaux candélabres, rue des Maraîchers.

Bâtiments publics



Coup de rafraîchissement sur les murs des bureaux d'accueil des services Techniques.

Et aussi :

- isolation et insonorisation au petit gymnase ;
- réaménagement du Centre Communal d'Action Sociale, pour un meilleur accueil du public ;
- changement des fenêtres et remise en peinture de deux classes à l'école des Renondaines.





Les chantiers à suivre

A l'Escale, des salles de rangement sont en cours de construction. Les travaux devraient être terminés pour les vacances de la Toussaint.

Les travaux à venir

Halle de la Croix Saint Jacques

Le permis de construire a été déposé, la consultation des entreprises est en cours : les travaux devraient démarrer début 2011. Il s'agira de créer une extension à l'actuel accueil de loisirs.

CR9

Un marché est lancé pour, à terme, rouvrir la voie à la desserte locale. Les automobilistes rouleront dans le sens Carrefour vers Nozay. Des dispositifs de ralentissement seront installés et une piste cyclable sera créée pour une circulation des vélos dans les deux sens.

Devenir propriétaire, c'est possible

La ville met à la disposition des futurs propriétaires des facilités pour acquérir une maison, rue du Grand Noyer.

Le programme immobilier compte 20 T4 en lotissement, à l'angle de la voie du 8 Mai 1945.

Douze de ces pavillons seront accessibles dans le cadre du "Pass foncier", dispositif destiné aux revenus moyens, basé sur plusieurs critères d'attribution.

Ainsi, sous certaines conditions de ressources, un acquéreur potentiel pourra bénéficier d'une aide de la mairie estimée entre 4 000 et 5 000 €, d'un taux de TVA abaissé à 5,50 %, d'un prêt d'Etat à taux zéro doublé, et d'un prêt bancaire préférentiel.

Les travaux débuteront prochainement, pour une durée d'environ 18 mois.

Pour en savoir plus, contacter le service Urbanisme, 01 64 49 56 80

Handicap : mise en conformité

Conformément à la loi de 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", la ville a entrepris de diagnostiquer l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux. Il s'agit de pouvoir accueillir toutes les personnes, quel que soit leur handicap. Les premiers travaux devraient commencer en 2011.

La voirie communale subira le même sort : une consultation est en cours, visant à choisir le cabinet d'expertise qui réalisera le diagnostic. Car trottoirs, parkings, places de stationnement... tous les espaces publics extérieurs doivent être mis en accessibilité.

Enfin, en 2012, tous les arrêts de bus seront accessibles aux personnes handicapées. En effet, le Conseil général a affecté 807 500 € pour réaliser des travaux sur 85 points d'arrêt du réseau de transports Meyer, dont la totalité de ceux de La Ville du Bois.

Travaux sur les branchements en plomb

En octobre et novembre, l'Urbaire des Travaux, missionnée par la commune et pilotée par la Lyonnaise des Eaux, va procéder au renouvellement des branchements en plomb. Sont concernées les rues suivantes :

- chemin des Chailloux
- avenue de Beaulieu
- rue des Près
- chemin des Bas Rochers
- rue du Grand Noyer (ex sentier des Forêts)
- avenue de la Division Leclerc
- allée Victor Hugo
- rue de la Source
- rue Circulaire
- chemin des Acacias
- voie des Postes
- rue des Cailleboudes.

Renseignements : services Techniques, 01 64 49 56 80



Du nouveau au RAM

L'éveil musical



“Au départ, il y a le souhait des assistantes maternelles d'offrir aux enfants dont elles s'occupent un temps collectif lié à la musique. J'ai donc cherché un intervenant et le choix s'est porté sur une musicothérapeute”, explique Nelly, animatrice responsable du RAM (Relais Assistantes Maternelles).

Un projet d'éveil musical a pris forme et sera présenté prochainement aux assistantes maternelles. Ainsi, dans l'année, chaque groupe de six ou sept professionnelles (soit 18 enfants maximum), bénéficiera de 4 séances, une par mois. Et il leur sera donné des “tuyaux” pour les accompagner dans leur quotidien, ainsi qu'un CD de comptines pour poursuivre l'éveil avec les enfants, à leur domicile.

La séance mensuelle démarrera par une comptine d'accueil (jeu de doigt), puis des chansons permettant de se

découvrir les uns les autres, de découvrir son corps et, enfin, des instruments (avec manipulation) et des sons divers.

Nelly de préciser que “l'atelier est destiné aux assistantes maternelles et aux enfants qui fréquentent le relais, il est donc gratuit pour ces professionnelles.”

Un mode de garde sûr et pratique

En ville, plus de 50 assistantes maternelles accueillent les enfants de 0 à 3 ans, voire plus âgés en accueil périscolaire. Ces professionnelles doivent faire preuve de compétences de plus en plus pointues, et pour cela bénéficient de formations sur l'enfant ou en relation avec l'accueil. Elles sont suivies par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), qui délivre les agréments.

Cependant, à la rentrée, elles étaient plusieurs à avoir encore des places disponibles. Il semblerait qu'au-delà de l'aménagement du temps de travail depuis le passage aux 35 heures, le nombre de congés parentaux est en augmentation.

De plus, l'ouverture de plusieurs structures collectives dans les environs fait de l'ombre à ces professionnelles qui s'adaptent de plus en plus aux réalités environnementales : agrandissement des plages horaires d'accueil ou réduction du nombre de jours par semaine dans les contrats...

Renseignements : RAM, 01 69 63 32 72

Très prochainement, la liste des assistantes maternelles va être modifiée. Plus complète, elle permettra aux parents de connaître les plages horaires d'accueil, le quartier d'habitation, le nombre d'enfants accueillis, la disponibilité des professionnelles etc.

Nouvelles permanences de la PMI

Depuis le 1^{er} septembre, deux nouvelles permanences du “Baladin” sont proposées à l'Escale : les 1^{ers} et 3^{es} mardis de chaque mois, de 14h à 16h (dates en page suivante).

La présence de la puéricultrice et de l'auxiliaire de puériculture permettent aux mamans d'être accueillies plus régulièrement pour des conseils, des pesées...

Ces nouveaux créneaux visent à désengorger les consultations avec le médecin pédiatre du camion et à répondre aux besoins des familles.

Pas de changement pour les consultations qui continuent au même rythme que précédemment, c'est-à-dire les 2^{es} et 4^{es} vendredis de chaque mois, sur rendez-vous.

Prendre directement rendez-vous au 06 80 72 81 94

La rentrée des tout-petits

C'est pour certains leur première rentrée : accompagnés de leurs parents, les petits Urbisylvains de moins de trois ans découvrent leur structure d'accueil, crèche pour les uns, accueil parents-enfants pour les autres, assistantes maternelles pour les derniers.



Photo ci-dessus : à la crèche, la maman d'Enola, 4 mois ½, qui reprend son travail à temps plein, avec à côté d'elle la maman de Lorie. Elles sont accueillies par Nadège (en noir) et Nadia (en blanc), des professionnelles du multi-accueil.



Photo ci-dessus : une reprise plutôt dynamique pour un premier jour de rentrée à l'accueil parents-enfants, avec une douzaine de mamans, un papa et plusieurs enfants. Pour certains, ce sont des retrouvailles et les échanges y vont bon train, pour d'autres... c'est la découverte !

Photo ci-dessus : une rentrée en douceur et en couleurs pour les enfants et les assistantes maternelles, accueillis par Nelly, responsable du RAM.



Les rendez-vous d'octobre

Accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Prochaines séances les vendredis 8 (accueil jeux libres), 15 (atelier les p'tits chef dans le cadre de la semaine du goût), 22 octobre (bébés lecteurs, histoires de Kamishibai) et 5 novembre (accueil jeux libres). Sans réservation.

Le "biblio-bébé"

Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. A la bibliothèque, vendredi 29 octobre, de 10h à 11h. Sans réservation.



Réunions d'informations futurs parents

"J'attends un bébé, je m'informe..." , à l'espace "Les lutins du Bois" (en face de l'Escale, derrière la crèche) :

- jeudi 7 octobre, à 13h45 (Caf/Ville) : le congé parental, le congé paternité, les droits, les aides, les modes de garde...
- jeudi 14 octobre, à 9h (PMI) : la préparation avant l'accouchement, le suivi de l'enfant et de la mère, l'allaitement, les visites post-natales...

Permanences du camion PMI "Le balladin"

Sur le parking de l'Escale (chemin des berges) :

- consultations avec le médecin, les vendredis 8 et 22 octobre, toute la journée ;
- consultations "pesée et conseils", le mardi 5 octobre, de 13h30 à 16h30.

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Semaine du goût

Du lundi 11 au vendredi 15 octobre :

- sortie inter-structures à la cueillette de Torfou ;
- ateliers du goût et goûter commun RAM/crèche/accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil".



Les aides de fin d'année

Comme chaque année, le Conseil général de l'Essonne et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'associent pour les aides de fin d'année "Eau, gaz, électricité, combustible" et "Noël". Les familles nombreuses, les personnes âgées et les demandeurs d'emploi sont concernés. Toutefois, ces aides sont accordées en fonction d'un plafond de ressources mensuelles fixé par le Conseil général.

Afin d'étudier vos droits à cette subvention, nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS. Justificatifs à apporter lors du rendez-vous :

- pièce d'identité,
- livret de famille,
- ressources mensuelles : salaires, Assedic, Caf, retraite, pension...,
- avis d'imposition 2010,
- charges : EDF, eau, gaz,
- carte de demandeur d'emploi,
- relevé d'identité bancaire.

Inscription souhaitée avant le 25 novembre.

Renseignements : CCAS, 01 69 63 32 79

Rappel des horaires du CCAS

Lundi et jeudi : le matin sur rendez-vous uniquement puis de 14h à 17h

Mardi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 9h-12h

Permanences sociales d'octobre

- Permanences sans rendez-vous de MediaVipp 91, association départementale d'**aide aux victimes**, le vendredi 22 octobre, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Renseignements : 01 69 63 32 79.
- Permanences sans rendez-vous du CIDFF, Centre d'Information sur les **Droits des Femmes** et des Familles, le jeudi 1^{er} octobre, de 9h à 12h, à Linas (CCAS, 54 rue de la Division Leclerc) et le jeudi 15 octobre, de 9h à 12h, à Longpont (mairie, place des Combattants).
- Une **assistante sociale** reçoit au CCAS, sur rendez-vous, le lundi après-midi et le mercredi matin. Tél. : 01 69 79 93 35.
- Une **conseillère en insertion** (RMI) reçoit également au CCAS, sur rendez-vous. Tél. : 01 69 79 93 35.
- Le camion **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) tient une permanence les vendredis 8 et 22 octobre, toute la journée (consultation du médecin) et le mardi 5 octobre, de 13h30 à 16h30 (conseils et pesée), sur le parking de l'Escale. Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.
- L'association de **prévention des jeunes** Inter'Val accueille, soutient, écoute les jeunes de 12 à 25 ans sur les questions de scolarité, d'emploi et de santé. Tél. : 01 64 49 00 76.
- Un **avocat** vous reçoit à la mairie, une fois par mois. Prendre rendez-vous au 01 64 49 59 40.

Alzheimer, rendez-vous aux familles

L'association France Alzheimer Essonne propose plusieurs rendez-vous pour soutenir les malades et leur famille.

Le café mémoire

A Massy (hôtel-restaurant Le Kyriad, 82 place de France), le mardi 12 octobre, de 15h à 18h.

Le groupe de paroles

A Massy, le vendredi 22 octobre, avec intervention d'un gériatre. Contacter le 01 64 99 82 72.

Le groupe d'aide aux aidants familiaux

A Ris Orangis (résidence du Château Dranem, 17 avenue de Rigny), durant 3 jours : les mercredis 13 octobre, 10 novembre et 1^{er} décembre.

Les permanences

A Ris Orangis (Risentr'aide, rue Edmond Bonté), le mardi 12 octobre, de 14h30 à 16h30.

Ecoute des familles : 01 64 99 82 72 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30)



La tranquillité des seniors

Les seniors sont trop souvent les victimes de la ruse de certains agresseurs. A la demande de la préfecture, afin de sensibiliser cette population plus vulnérable et l'informer des bons gestes à acquérir contre les personnes malveillantes, la ville organise une conférence publique sur la sécurité. Des intervenants informeront sur les réflexes permettant de se prémunir contre les pickpockets, se protéger contre les dangers d'internet, prendre quelques précautions en cas d'absence, prévenir les vols sur les distributeurs automatiques de billets etc. Rendez-vous le mardi 19 octobre, à 15h, aux services Techniques de la mairie (foyer des anciens).

Inscriptions : CCAS, 01 69 63 32 79

Et nous... on passe où ?

La ville a mis en place une campagne d'affichage pour sensibiliser les automobilistes à respecter le code de la route, et notamment le stationnement sur les trottoirs. Une voiture mal garée peut fortement gêner les piétons, enfants, poussettes..., et présenter un danger pour ces personnes. Soyons respectueux des autres.



Jeunesse

Les ateliers 2010-2011

Le Micado, service Jeunesse destiné aux 11-17 ans, est ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h et mercredi de 13h30 à 19h. Rappel des ateliers :

- aide aux devoirs : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h ;
- foot en salle : mercredi de 15h30 à 16h30 et vendredi de 17h à 18h30 ;
- atelier sportif* : mercredi de 16h30 à 17h30 ;
- atelier manuel 1 mercredi sur 2, atelier cuisine 1 mercredi sur 2 (14h30-15h30) ;
- atelier jeux de société : mercredi de 16h à 17h ;
- atelier code de la route : jeudi de 17h à 18h ;
- atelier au collège Louise Weiss : jeudi de 11h à 13h30 ;
- soirée à thème* : un vendredi par mois de 20h à 23h.

Les ateliers sont gratuits pour tous les jeunes, qui doivent obligatoirement remplir un dossier. S'ils versent leur cotisation, qui est de 20 €, ils bénéficieront d'une réduction de 50 % sur les sorties organisées par le Micado. Dans le cas contraire, ils devront en financer la totalité.

* Le programme des soirées à thème et des ateliers sportifs est disponible ; se renseigner auprès du Micado.



L'aide aux devoirs

Les collégiens (de la 6^e à la 3^e) peuvent bénéficier d'un accompagnement aux devoirs. Il s'agit d'une aide à la révision et aux méthodes de travail, que Clémence, animatrice au service Jeunesse, leur fournira. L'atelier a lieu tous les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h. Il est gratuit, mais un dossier d'inscription doit obligatoirement être rempli.

Renseignements : Micado, 01 69 63 34 12

La bourse aux projets

Tout jeune de 12 à 18 ans ayant un projet individuel ou collectif, dans les domaines des loisirs, de la scolarité ou des vacances, peut obtenir une aide logistique, matérielle et/ou financière. Pour cela, il doit solliciter la bourse aux projets en montant un dossier, qui sera examiné lors de la prochaine commission, en juin.

Renseignements : 01 69 63 34 12



Le ramassage des déchets

Service continu les jours fériés

Les 1^{er} et 11 novembre prochains, le ramassage des déchets aura bien lieu. Rappel pour toute la commune, hors RN 20 et axes étroits (chemin du Plateau et chemin de la Garenne) :



- lundi 1^{er} novembre : ordures ménagères ;
- jeudi 11 novembre : ordures ménagères et journaux-publicités-magazines (bac bleu).

Volume limité en déchèterie

Les utilisateurs des déchèteries gérées par le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry), à savoir celles de Nozay et de Sainte-Geneviève-des-Bois, ne peuvent plus dépasser un certain volume de déchets. Ainsi, le volume annuel par titulaire de carte est désormais limité à :

- déchets verts : 5 tonnes par an ;
- tout venant : 5 tonnes par an ;
- gravats : 5 tonnes par an.

Tout dépassement sera facturé :

- déchets verts : 32 € par tonne ;
- tout venant : 53,15 € par tonne ;
- gravats : 21 € par tonne.

Respecter les dates de ramassage

Il est rappelé que le dépôt des encombrants n'est autorisé sur la voie publique que la veille du jour de ramassage (1^{er} vendredi du mois), à partir de 18h.

A défaut, la police municipale est susceptible de prendre des mesures de répression (amende).

Un bac à sable propre

Le bac à sable de la place Beaulieu est propre : le 1^{er} septembre, l'entreprise Sandmaster missionnée par la commune a procédé au retournement du sable, au nettoyage et à la désinfection. Ce sera le cas une à deux fois par an.

Surveillez votre chat

Considérant l'inadéquation et l'incompréhension de l'arrêté visant à interdire de donner de la nourriture aux animaux sans propriétaire, et afin d'éviter leur prolifération, la municipalité a décidé de venir en aide à la colonie de chats et chatons ayant élu domicile dans la cour de la mairie. Ces félins vont être récupérés, soignés et remis à l'association "Cat and Co". Pour cela, la SACPA, organisme agréé sur le territoire de la commune, va du 1^{er} au 15 octobre, déposer des cages dans la cour de la mairie pour les attraper.

Les animaux domestiques pourront être réclamés, contre remboursement de frais de garde et d'identification. Pour éviter tout désagrément, il est vivement conseillé aux propriétaires de les surveiller pendant cette période.

Renseignements : police municipale, 01 64 49 55 60

Le covoiturage en Essonne

Le Conseil général de l'Essonne a mis en place un réseau de covoiturage gratuit. Pour cela, inscrivez-vous sur : www.covoiturage.essonne.fr

Le réseau vous permet d'organiser vos déplacements, d'être informé par e-mail si quelqu'un fréquente le(s) même(s) parcours que vous, de calculer vos frais, de créer des équipes etc.

Ainsi, vous faites baisser vos coûts de transport, vous êtes solidaire des lieux éloignés des transports en commun, vous limitez le nombre de véhicules en circulation. Le covoiturage, c'est aussi hors période de grève !

Renseignements : www.covoiturage.essonne.fr





Concert de jazz

Rendez-vous pour un concert samedi 6 novembre, à 20h30, à Monthéry (centre culturel Michel Spiral), pour une soirée jazz et bonne humeur.

En première partie :

- Les jazzytés, orchestre d'Épinay-sur-Orge : grand orchestre convivial jouant les standards de la chanson et du jazz ;



- Le Woodtown Big band de La Ville du Bois (photo ci-dessus) : grand orchestre déjà réputé pour la qualité de ses interprétations de l'histoire du jazz.

En deuxième partie :

- Le Cinq'tet, rendez-vous de cinq musiciens confirmés, professeurs et concertistes de l'Essonne, unis pour le plaisir de l'échange avec le public (Pierre Lemaistre : trompette / Laurent Schom : saxophone / Frank Weisz : piano / Didier Schmitz : basse / Stéphane Nossereau : batterie).

Entré libre.

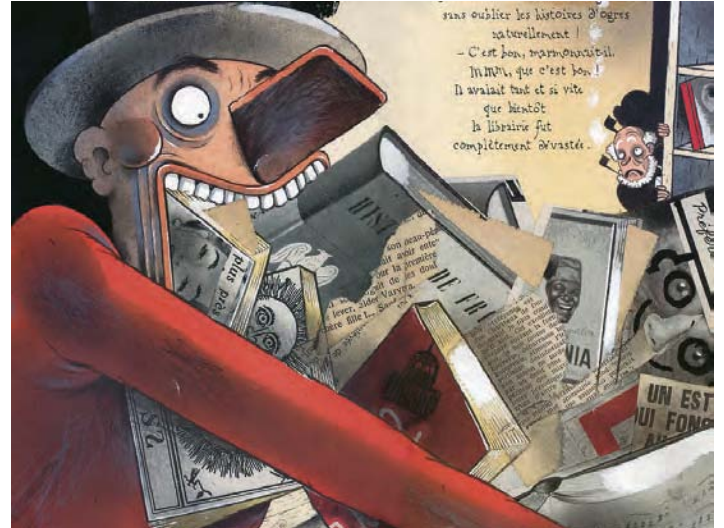
Contact : centreculturel@ville-monthery.fr

Trouver son livre

La bibliothèque met à la disposition de tous la liste de ses acquisitions, mois par mois, sur le site internet de la commune www.la-ville-du-bois.fr (Actualités > Culturel). En outre, elle rappelle que chacun peut faire une recherche de titre, sur ce même site (Vie pratique > Culturel > Bibliothèque).

Renseignements : bibliothèque, 01 64 49 59 41

La science à l'heure du conte



"L'heure du conte" a repris à la bibliothèque ! Cette année, la biodiversité, les jouets, les Antilles, les chiens et les chats et autres histoires seront au programme de ces rendez-vous mensuels. Prenez date, avec vos enfants de 6 ans et plus, le mercredi 20 octobre, à 10h, pour fêter la science. Inscription préalable obligatoire.

Renseignements : bibliothèque, 01 64 49 59 41

La vie de chantier



La compagnie "A tour de rôle" présente sa nouvelle pièce de théâtre : La vie de chantier. Créée d'après une pièce de Dany Boon et mise en scène par Xavier Gojo, elle aura lieu samedi 9 octobre à 20h30, à l'Escale. Entrée : 5 €.

Renseignements : <http://a.tour.de.role.free.fr>



La fête de la science... pour tous



Avec le soutien
du Conseil
général

Découvrir la science de façon ludique et pédagogique ? C'est possible à La Ville du Bois, dans le cadre de la "fête de la science" qui a lieu tous les ans à la même époque. Au programme :

Exposition " Biodiversité, vitale et fragile"

Pour en savoir plus sur la biodiversité, les pressions de l'homme sur la nature, la source des aliments... Tout public. Du 11 au 23 octobre, à la bibliothèque (lundi, mardi, vendredi de 15h à 18h, mercredi de 11h à 18h et samedi de 10h à 16h).

L'heure du conte

Sur le thème de la biodiversité. Sur inscription auprès de la bibliothèque (01 64 49 59 41). Enfants à partir de 6 ans (lire page précédente). Mercredi 20 octobre, 10h, à la bibliothèque.

Exposition "Agriculture et biodiversité"

Pour évoquer la biodiversité et ses enjeux, et présenter les collections de fruits et légumes. Panneaux réalisés par l'INRA (Institut scientifique de recherche agronomique). Tout public. Du 18 au 22 octobre, à l'Escale.

Ateliers pédagogiques

Réservés aux classes. Du 18 au 22 octobre, à l'Escale.

Spectacle "L'enquête du professeur Lanature"

Spectacle ludique et interactif proposé par Fun Science. Enfants de 4 à 12 ans. Gratuit. Durée : 1 heure. A l'Escale. Samedi 23 octobre, à 16h.



L'histoire : à peine recruté, le nouvel assistant du célèbre professeur Lanature doit faire ses preuves et retrouver un mystérieux être vivant ! Avec l'aide des enfants et les conseils du professeur, l'assistant se lance dans une recherche palpitante. D'indice en indice, cette enquête plongera les enfants au cœur de la biodiversité : découverte des écosystèmes et des différentes espèces animales et végétales...

Grand jeu concours

Le concours de dessin dans le cadre de la "Fête de la Science" sera ouvert du 11 au 23 octobre sur le thème : "Dessine l'animal de ton choix (insecte, mammifère, reptile ou autre) qui puisse tenir dans ta main". Les œuvres sont à rendre au plus tard le samedi 23 octobre. Date de remise des prix le vendredi 4 novembre à 17h, à la bibliothèque.

Finale de l'Essonne à La Ville du Bois

C'est à La Ville du Bois que les primés des 18 villes de l'Essonne qui ont participé à la "fête de la peinture rapide" se retrouveront en finale, le dimanche 7 novembre.

Les 400 œuvres seront visibles à l'Escale de 10h à 12h et à partir de 14h. Un jury devra sélectionner les meilleurs parmi les meilleurs. Résultat des palmarès, sur place, à 16h.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40

Créneau libre pour le foot en salle

Vous souhaitez faire du foot en salle ?

Vous avez entre 18 et 30 ans ?

Le service des Sports met à votre disposition un créneau horaire : le lundi, de 18h à 19h, à l'Escale. Entrée libre, sans inscription.

Renseignements : service des Sports, 01 64 49 55 40



Les amis d'Andréou



Grâce à la municipalité de La Ville du Bois et avec son concours, l'association des "amis d'Andréou" garde pour objectif de perpétuer la mémoire de ce grand artiste qui a exécuté la quasi-totalité de ses œuvres dans son atelier, au 49 Grande Rue. L'espace Andréou situé au premier étage de la bibliothèque est occasionnellement ouvert au public. Il reste également visitable, sur rendez-vous, et en particulier le deuxième samedi du mois.

A l'occasion de la fête du patrimoine du 18 septembre 2010, "les amis d'Andréou" ont organisé une permanence exceptionnelle, afin de présenter les œuvres de la donation à la commune et de procéder à la vente de ses livres et de ses reproductions (lithographies, pendentifs).

Contact : 01 64 48 85 51

Inter'Val

L'association Inter'Val recherche des bénévoles pour dispenser l'aide aux devoirs à destination des jeunes en difficulté. Les cours sont dispensés le mardi de 16h30 à 18h pour les primaires et le mercredi de 16h à 17h30 pour les collégiens.

Renseignements : 01 64 49 00 76

Syndicat d'Initiative

- Une **brocante** se tiendra dimanche 17 octobre sur le parking de Carrefour. Inscriptions dès aujourd'hui auprès du Syndicat d'Initiative de La Ville du Bois ou de Daniel Organisation (tél. 06 03 81 96 05). 8 € le mètre (4 mètres minimum avec voiture, 6 mètres avec camion). Règlement par chèque établi au nom de Daniel Organisation.
- Le Syndicat d'Initiative vous propose une **découverte de l'Essonne** à travers une série de projections sur différents thèmes, comme l'Essonne scientifique, culturelle, florale etc, le dimanche 10 octobre à 17h, à l'Escale. Ces projections seront commentées par un comédien et accompagnées au piano par une jeune artiste. Entrée : 5 €.

Pour les deux événements, renseignements et réservations : Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33

La Troupe des Roussettes



Cette année encore, La Troupe des Roussettes vous présentera son nouveau spectacle. Un nouveau défi de mise en scène comme les Roussettes en ont l'habitude.

Nous nous transporterons en Californie et retrouverons un certain justicier Zaria. Un mélange d'histoire, d'intrigue, de duels comme cela se produisait à

l'époque dans l'Ouest des Etats-Unis. Ce spectacle aura demandé 2 ans de préparation.

Rappelons que la particularité de La Troupe des Roussettes depuis 20 ans est de monter un spectacle de A jusqu'à Z... et cette année le Z sera à l'honneur.

Alors rendez-vous les 13 et 14 novembre 2010. Article signé... à la pointe de l'épée !... Zaria



FNACA

Le dimanche 12 septembre 2010, à 10h, le comité local FNACA a tenu son assemblée générale annuelle. Après le bilan d'activité, la présentation des comptes 2009-2010 et la démission du bureau sortant, ont été élus à l'unanimité :

- Président : Jean Horvath,
- Secrétaire : Maurice Bourdy,
- Trésorier : José Vinales.

Le renouvellement des cotisations s'en est suivi. Jean-Pierre Meur, président d'honneur de l'assemblée et maire de la commune, a souligné la participation sans faille de notre comité aux cérémonies officielles et autres manifestations, telles que le Téléthon ou les Foulées de La Ville du Bois. Notre président, Jean Horvath, a alors pris la parole pour remercier la municipalité de son soutien aux associations d'anciens combattants de la commune ainsi que les président et trésorier du comité FNACA de Marcoussis pour leur participation à nos cérémonies.

La séance a été clôturée par le verre de l'amitié qui a réuni adhérents, sympathisants et élus, dans un débat d'idées amical.

Contact : jose.vinoles@free.fr



Paralysés de France



L'Association des Paralysés de France a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une

participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

Afin de développer ses activités, la délégation de l'Essonne recherche des bénévoles motivés pour :

- mettre en place de nouveaux ateliers (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages...);
- participer à des actions de sensibilisation;
- participer à l'organisation et à l'accompagnement des adhérents lors des sorties et des voyages.

Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps, n'hésitez plus et venez nous rendre visite pour discuter de votre projet.

Contact : 01 60 78 06 63, <http://dd91.blogs.apf.asso.fr>

Rink hockey

En juin dernier, les poussins du HCCM (Hockey Club du Canton de Montlhéry) sont devenus champions de France de rink hockey ! Un bel exploit pour ces enfants qui ont gagné la finale contre Villejuif 6 à 0, en ayant auparavant écarté les clubs de Mérignac, Lyon, la Vendéenne, Ploufragan. Le quart des adhérents de l'association sont urbisylvains, qui s'entraînent à Linas et à Montlhéry.

Contact : 06 33 91 19 14



Tennis de table

La saison passée, les raquettes de nos pongistes étaient plutôt bien affûtées, et les résultats obtenus par le club l'ont confirmé ; principale satisfaction, la remontée en Régionale 1 de l'équipe une. Un groupe motivé et mobilisé par son président et capitaine Pierre-Olivier Bernière a atteint ce difficile et bel objectif d'évoluer parmi l'élite d'Ile-de-France, qui permettra la saison prochaine de tirer vers le haut les autres équipes, de créer une forte émulation aux entraînements et, bien sûr, de satisfaire tous les supporters appelés à venir défendre nos couleurs les samedis après-midi à l'Escale.

L'autre fait marquant de la saison concerne le Championnat de Paris, une autre compétition estampillée FFTT, qui a vu nos deux équipes engagées, signer deux montées simultanées, de Division 1 à Promo-Honneur et de Promo-Excellence à l'Excellence - qui est le plus haut niveau de ce Championnat de Paris où le CO La Ville du Bois évoluera pour la première fois. Une expérience inédite en forme de bonus pour les vingt-trois joueurs qui ont permis à l'équipe de grimper sur ce dernier échelon, puisque le niveau sera extrêmement relevé et qu'il faudra parfois renvoyer la petite balle blanche à des adversaires classés parmi les cent premiers Français !

Dans la seconde fédération, l'UFOLEP, la campagne 2010 a vu la récolte de nouvelles médailles, notamment aux Championnats Nationaux disputés en juin à Berck dans le Pas-de-Calais. Au-delà des résultats (Catherine Thion et Jean-François Blanvillain vice-champions de France en double mixte ; Catherine Thion et Cécile Coutou troisièmes en double dames ; Daniel Couturier troisième en vétéran

hommes ; troisième place en équipe dames), une ambiance particulièrement amicale a une nouvelle fois été appréciée au cours de cette escapade de deux jours organisée par le club avec les onze qualifiés, leurs compagnes et compagnons et quelques supporters, pour une réunion sportive dont le menu, en marge de la compétition, comprenait balades et parties de cerfs-volants sur la plage, soirées barbecues et moments de détente. Un week-end qui a laissé à tous de bons souvenirs.

Sur le plan individuel, nous avons particulièrement apprécié les performances de nos féminines, dont le titre de Cécile Coutou qui termine brillamment Championne d'Essonne FFTT en senior dames.

Cette année a aussi été importante pour le club avec les débuts en compétition d'adhérents ayant découvert le "ping" en loisirs, il y a deux ans et qui, en ayant significativement progressé, ont souhaité découvrir les sensations d'une compétition et les ambiances d'après-match. Avec sept équipes engagées en FFTT et deux en UFOLEP, le club propose des niveaux très variés pour le plaisir de tous.

- Créneaux de pratique : mardi de 20h à 0h, vendredi de 20h30 à 2h, samedi de 14h à 19h.
- Créneaux d'entraînements dirigés : mardi de 19h à 20h et jeudi de 17h30 à 18h30 (débutants, jeunes et loisirs) ; mardi de 20h30 à 22h (joueurs confirmés et compétiteurs).

Contact : 06 03 98 56 53

Informatique LVDB

L'association "Informatique LVDB" organise des formations à l'informatique sur des PC fonctionnant sous Windows. Organisées en sessions de différents niveaux, les formations s'adressent tant aux débutants qu'aux personnes ayant un peu plus d'expérience. Une session se compose de 5 à 6 cours. La salle de cours est au 12 rue Ambroise Paré, près de l'église de la Ville du Bois.

Pour les débutants, trois niveaux de formation permettent de maîtriser la souris, les fenêtres, les dossiers, la clé USB et la présentation de textes en utilisant un outil de traitement de texte.

Pour les personnes ayant déjà un peu d'expérience, les formations sont dispensées selon la demande :

- Internet (web et courrier électronique),
- photographie (scanneur et traitement de photos),

- calcul à l'aide d'un tableur,
- administration de Windows XP (créer un utilisateur, installer un périphérique et un logiciel, nettoyage, antivirus...),
- matériel et réseau (assembler un ordinateur).

Les cours ont lieu pendant les périodes scolaires, le mardi matin de 9h à 11h15, ou le mardi soir de 19h15 à 21h30. La session "Matériel et réseau" se déroule le jeudi.

L'adhésion annuelle coûte 10 euros, une session de 5 à 6 cours coûte 20 euros.

Pour participer à un cours, il faut vous préinscrire (formulaires disponibles au Syndicat d'Initiative et sur le site internet de l'association).

Renseignements : 06 15 89 80 93, <http://info-lvdb.fr>



Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

UCVB

Notre commune continue à évoluer au rythme des projets initiés par l'UCVB, équipe municipale en charge des affaires de la ville depuis 1995. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration répond aux besoins et aux évolutions de notre ville, tout en enrichissant son patrimoine et en garantissant notre caractère de village, où il fait bon vivre.

Vous serez bien sûr conviés à faire part de vos avis sur ce projet majeur pour notre commune.

Pour l'équipe UCVB, Jean-Pierre Meur, tête de liste

<http://www.ucvb.fr> - ucvb@ucvb.fr

Vivre Autrement

Vivre Autrement n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.



La mairie recrute

Recenseurs

Le recensement de la population aura lieu entre le 20 janvier et le 19 février 2011. Pour cela, la mairie recrute des personnes prêtes à s'investir en journée, le soir et/ou le week-end. Leur mission consistera à se présenter dans 250 logements environ, pour déposer un questionnaire (relatif au logement et à la constitution de la famille), éventuellement aider les personnes à le remplir, le vérifier, le récupérer et le transmettre à la mairie. Chaque agent recenseur sera formé et rémunéré.

Toute personne intéressée doit adresser son courrier, avec son CV, à Monsieur le Maire, mairie, place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois. Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre.

Renseignements : direction des Ressources Humaines, 01 64 49 59 28

Animateur

La Ville du Bois recherche un animateur (trice), pour encadrer et animer des enfants âgés de 6 à 11 ans, tous les jours scolaires de l'année 2010-2011, de 11h15 à 13h30 (cantine). BAFA exigé. Statut : agent non titulaire, contractuel.

Pour répondre à cette annonce, envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur Le Maire (Direction des ressources humaines, mairie, place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois).

Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45

L'Arpajonnais sur les rails



Depuis plusieurs mois, Christophe Ramage, réalisateur, très attaché au patrimoine et à la mémoire, a mis en œuvre un grand projet, celui de faire revivre au travers d'un film documentaire un pan de l'histoire

essonnienne : l'Arpajonnais. Ce petit train, qui fonctionna entre 1894 et 1936, reliait Arpajon aux Halles de Paris via une quinzaine de villes. Malgré sa vitesse modeste (environ 15km/h), il fut assez emprunté car à l'époque, il n'y avait que ce moyen de transport pour aller à Paris.

La Ville du Bois a soutenu le projet de cet Urbisylvain, en lui accordant une subvention de 2 600 €. En juin, le film a été projeté devant de nombreuses personnalités locales, élus de La Ville du Bois, représentants de la médiathèque de la RATP, responsables d'associations historiques, gérant des transports Daniel Meyer etc. Il a également été montré lors de la journée du patrimoine le 18 septembre.

Amoureux de l'histoire du rail ou du patrimoine local, vous pouvez vous procurer le DVD (en vente au prix de 25 €).

Pour en savoir plus :

<http://arpajonnais.blogspot.com>

laprod@shifter-production.fr

01 40 44 99 70.

L'Essonne en chiffres

Depuis 1968, La Ville du Bois est une ville qui attire, dans un département qui fait de même. Pour preuve, entre 1968 et 2007 :

- la population de la France et de l'Ile-de-France a augmenté de 25 % ;
- celle de l'Essonne de 78 % ;
- celle de La Ville du Bois de... 163 % !

Par ailleurs, les chiffres montrent une population jeune à La Ville du Bois et un taux de chômage moins élevé qu'ailleurs.

2007 (en %)	La Ville du Bois	Essonne	Ile-de-France	France
0-29 ans	41,8	40,9	40,7	37,5
Taux de chômage	7,2	8,7	10,8	11,5



Commerçants et artisans : ça bouge !

Un restaurant turc dans la Grande Rue



Laissez-vous tenter par les saveurs authentiques de l'Orient, à deux pas de chez vous. C'est ce que vous proposent Mithat et Yasar, dans une ambiance familiale où hospitalité et bonne humeur sont inséparables. Le couple et ses quatre enfants (un garçon et trois filles) sont arrivés à La Ville du Bois en octobre 2009. Ils ont transformé, modernisé ou plutôt révolutionné, ce qui ressemblait auparavant à une gargote.

Le restaurant Umit Istanbul, situé en haut de la Grande Rue, saura vous faire apprécier une cuisine aux parfums d'épices orientales (turque et kurde). Vous pouvez, bien entendu, arriver à l'improviste, à toute heure (du lundi au dimanche, de 11h à 22h) et commander, entre autres, les classiques :

- sandwich kebab/frites ou poulet ou köfte (boulettes) à 4,50 € ;
- sandwich merguez/frites à 4 € et les paninis poulet, ou tomate mozza, ou chèvre à 3,20 € ;
- les assiette mixtes (8 €) ou kebab, köfte, poulet ou merguez avec accompagnement (7 €).

Les boissons les plus variées peuvent vous être servies (1,20 €), puisque le restaurant dispose d'une licence V. Aussi, n'oubliez pas le délicieux apéritif anisé Yeni Raki*, que le maître des lieux Mithat vous servira avec un chaleureux sourire. A noter que vous pouvez vous désaltérer sans obligatoirement vous restaurer, le commerce étant tout à fait autorisé à servir des boissons seules.

Mais tout ceci n'est qu'un avant goût. Allez-y un soir en famille pour profiter pleinement de l'accueil et découvrir le reste. Pour cela, réservez à l'avance afin de laisser à Yasar, la maîtresse de maison, le soin de vous concocter des spécialités plus rares et longues à préparer, mais ô combien délicieuses (pizza, dolma...). N'imposez rien, laissez-la faire, vous ne le regretterez pas.

* Boisson alcoolisée, à consommer avec modération.



**Contact : Umit Istanbul - 6 Grande Rue
Tél. : 09 54 18 36 93 ou 06 35 50 37 12**

Nouvelles activités

Location de véhicule de collection

A l'occasion de votre mariage, de votre anniversaire ou d'une fête de famille, vous souhaitez arriver en Citroën traction, avec chauffeur ? Philippe Le Pavin propose la location d'un véhicule de collection, avec chauffeur, aux nostalgiques du passé ou amoureux du style rétro. Cet Urbisylvain a monté une micro société et se charge de toutes les formalités, assurance des personnes transportées comprise.

**Contact : 01 69 80 90 18 / 06 83 64 46 63
philippe.lp1@orange.fr**

Plombier

Un nouvel artisan propose ses services en plomberie, couverture, énergies renouvelables. Domicilié au 3 allée des Lauriers, ce titulaire d'un CAP BEP en installations sanitaires et d'un CAP BP en couverture vous fournit un devis gratuit. Prochainement, il fera partie d'un groupement d'artisans, mettant ainsi au service de tous une large palette de compétences liées au bâtiment.

Contact : 01 69 80 90 69 / 06 63 72 99 01

Coups de peinture... et plus

Les commerces participent activement à la dynamisation de la Grande Rue. Cet été, ils n'ont pas ménagé leurs efforts ! **La boulangerie** a changé de look (l'intérieur et l'extérieur ont été totalement refaits). **La pharmacie** a modifié son accueil et remplacé ses rangements. Elle ouvre désormais le lundi matin. Rappel des horaires : lundi 8h30-12h30, du mardi au vendredi 8h30-12h30 et 14h30-19h30, samedi 8h30-12h30 et 14h30-18h. **La boucherie charcuterie** a refait ses murs. "**Atelier d'Ambiance**" a ré-agencé l'intérieur. Et enfin, la **supérette** a refait sa devanture. Merci à cette dernière d'avoir assuré le service nécessaire pour les personnes qui ne sont pas parties en vacances.





La vie de chantier (théâtre)

Escale

Samedi 9 octobre, 20h30

Films sur l'Essonne

Escale

Dimanche 10 octobre, 17h

Brocante

Parking de Carrefour

Dimanche 17 octobre

Tranquillité seniors

Foyer des anciens (20 rue Ambroise Paré)

Mardi 19 octobre, 15h

Heure du conte

Bibliothèque

Mercredi 20 octobre, 10h

Spectacle fête de la science

Escale

Samedi 23 octobre, 16h

Concert de jazz

Centre culturel Michel Spiral de Montlhéry

Samedi 6 novembre, 20h30

Finale de la peinture rapide

Escale

Dimanche 7 novembre, 16h



État-civil

Bienvenue

02/07/2010	Maelys ROUSSE
04/07/2010	Sylia JACQUET
17/07/2010	Ylan PIBOUIN
19/07/2010	Luc GROSDIDIER
26/07/2010	Marylou LE CREURER
04/08/2010	Alizée GIRARD—DIOUX-GUILBERT
09/08/2010	Yoann KOEKENBIER
16/08/2010	Laetitia FERNANDES
26/08/2010	Luna de BOISVILLIERS
27/08/2010	Alizé LEONNARD

Félicitations

16/07/2010	Jérémy NIRAVONG et Anne BACQUIE
17/07/2010	Damien BERNADO et Tiphany STEPHAN

Condoléances

09/07/2010	Pierre ROCHER
22/08/2010	Valentim RIBEIRO MENDÈS
26/08/2010	Cléonide GUGLIELMINI épouse SAMSOEN

Pour rencontrer les élus

- Les élus de la mairie vous reçoivent sur rendez-vous. Contacter préalablement le secrétariat du Maire au 01 64 49 59 40.
- Guy Malherbe, député de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Contacter le 01 69 01 96 05. Il assure également des permanences sans rendez-vous le vendredi de 14h à 17h à Longjumeau (pôle associatif, derrière la mairie annexe au 3 bis rue des écoles) ou le premier vendredi de chaque mois de 10h à 12h à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle).

La mairie vous accueille

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h15.

**Mairie, place du Général de Gaulle
91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49**

